



Refus de Divorce

Par cabri

Mesdames et Messieurs, Bonsoir.

J'ai besoin de votre aide concernant mon divorce.

Après ne nombreuses années de vie de couple mouvementées et difficiles, j'ai décidé de mettre un terme à mon mariage. J'ai donc lancé la procédure en septembre 2011 via mon avocat. En novembre 2011 j'ai décidé de changer de compte bancaire. (Elle prenait toujours tout l'argent... me laissant que peu pour vivre alors qu'elle ne travaillait pas). Cependant afin de ne pas avoir de problème avec la loi, je lui versais tout les mois 1000 ? soit 75% de mon salaire... En mars 2012 j'ai été convoqué devant le juge afin de parler de mon affaire, et pour que chacun de nous deux puisse s'exprimer. Le Juge nous avait dit qu'il prendrait une décision ultérieurement.

Depuis, plus rien. Rien n'a changé. Je ne vis plus chez moi depuis 2 ans maintenant et j'ai toujours continué à lui verser de l'argent.

J'ai appris qu'elle avait refusé le divorce...(je m'en doutais mais bon...) et que du coup la procédure était en standby.

Pouvez vous m'éclairer sur les recours auxquels je peux avoir droit ? Dois je toujours lui verser cet argent ? ou baisser la somme ? Puis je entamer une autre procédure?

Merci pour votre réponse..
Dans l'attente

Par antoni123

Bonjour,

Avez vous réglé votre problème, pouvez vous me donner un retour d'expérience là dessus. J'ai un ami qui a le même problème que vous, il a contacté son avocat [[url=http://www.avocat-squedin.com/avocat-divorce-roubaix.php](http://www.avocat-squedin.com/avocat-divorce-roubaix.php)]<http://www.avocat-squedin.com/avocat-divorce-roubaix.php> pour ca mais est curieux d'avoir des témoignages de cas similaires.

Merci d'avance